

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Marie-Noëlle FLOTTERER, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Alain BOCCARA, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY, Barbara EZELIS, Laurent POULOT.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Jean-Pierre YETNA à Jacqueline RAGOT ;
Mourad AZZI à Jean-Luc LEROY ;
Bakhta MAÏCHE à Patrick FLOQUET ;
Mustapha BAMBA à Loganayagi VASANTE ;
Hervé MARTIN à L'Houssain EL MAZOUZI ;
Patricia EGASSE à Albert BLONDEL ;

Étaient absents :

Colette LAMBERT, Raouf BAKHA.

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Soria MAÏCHE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : Demande de subvention auprès du Département du Val d'Oise pour la classe orchestre de l'école élémentaire les Lévriers

1 – EXPOSÉ DES MOTIFS

La commune de Montmagny a la volonté de développer la classe orchestre à l'école élémentaire les Lévriers, et afin de :

- Permettre aux élèves d'accéder à la culture et aux arts par la pratique instrumentale ;
- Favoriser les apprentissages de l'école par le développement cognitif induit par la pratique d'un instrument : attention, écoute, concentration, mémorisation...
- Développer l'éducation à la citoyenneté : écoute, respect de soi et des autres...

La commune de Montmagny demande au conseil départemental du Val d'Oise, au titre de l'année 2023, une subvention dans le cadre de l'aide aux classes orchestre des établissements d'enseignement artistique spécialisé.

Il est donc proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette demande de subvention.

2 - DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant le souhait de la municipalité de demander une subvention auprès du conseil départemental du Val d'Oise au titre de l'année 2023 pour le développement de la classe orchestre à l'école élémentaire les Lévriers ;

Ayant entendu l'exposé de madame Marie-Noëlle FLOTTERER présentant le projet de délibération ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

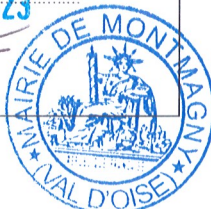
- **APPROUVE** la demande de subvention auprès du conseil départemental du Val d'Oise pour la classe orchestre de l'école élémentaire les Lévriers ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document administratif et financier concernant ce dossier ;
- **PREND ACTE** que les crédits seront inscrits au budget de la commune ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Montmagny, le 16 mars 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	
Reçu en sous-préfecture le.....	22 MARS 2023
Publié le.....	22 MARS 2023
Notifié le.....	22 MARS 2023
Montmagny, le.....	22 MARS 2023
Le Maire Patrick FLOQUET	



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture
095-219504271-20230316-DL2023-1603-010-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Acte à classer

DL2023-1603-010

1 En préparation 2 Pour signature 3 Prêt à transmettre 4 En attente retour
Préfecture 5 > AR reçu < 6 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-03-22T17-08-42.01 (MI243945658)

Identifiant unique de l'acte :

095-219504271-20230316-DL2023-1603-010-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Demande de subvention auprès du Département du Val
d'Oise pour la classe orchestre de l'école élémentaire
les Lévriers

Date de décision : 16/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. attribuées aux collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : DL2023-1603-010 Dde subvention Multicanal : Non
CD95 pour classe orchestre 2023.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/03/23 à 14:02

Par MAZET CELINE

Demande de signature

Date 22/03/23 à 14:02

Par MAZET CELINE

Signé

Date 22/03/23 à 15:59

Par FLOQUET Patrick

Transmis

Date 22/03/23 à 17:08

Par MAZET CELINE

Accusé de réception

Date 22/03/23 à 17:14